

Image not found or type unknown



heritage divorce droit sans contant de mariage

Par **brialix**, le **19/05/2010** à **14:41**

Bonjour,

je me suis séparé de ma femme depuis le mois de janvier nous allons mettre en place une procédure de divorce. Nous n'avons pas établi de contrat de mariage

Mes questions sont:

Pendant que j'étais encore avec elle j'ai gagné aux prudhommes contre mon patron a-t-elle le droit de me demander la moitié de cette somme.

Je viens d'hériter de mon côté maternel d'une somme dois-je partager avec elle cet héritage